

Informations complémentaires sur l'électrifications des bungalows au CHM

Le réseau électrique au CHM existe depuis plus de 15 ans maintenant et non 10 ans = d'où un réseau largement amorti à ce jour..!

Ainsi que sur "**L'Electrification des bungalows**" pour laquelle nous demandons à la direction de la SOCNAT :

LA TRANSPARENCE TOTALE SUR LES COÛTS DE TRAVAUX ! pour lesquels nous exigeons des explications détaillées et confirmées par la collaboration d'ENEDIS :

- Sur le calcul et les répercussions financières réclamées aux propriétaires résidents (**forfait de 3000€ non justifié..?**)

- La création du réseau de la zone GUYANE au profit de bungalows nouvellement construits, appartenant en propre à la SOCNAT et destinés à la vente ou à la location.

- **Le devis d' ENEDIS DC26/051764 de 22.089,67 €** adressé à la direction de la SOCNAT et répercuté inéquitablement par celle-ci entre propriétaires résidents de bungalows sur réseau amorti et **bungalows* appartenant en propre à la SOCNAT** nécessitant la création d'un nouveau réseau par rallongement (***suivant PLAN CDR LACROIX SARL/ Vendays, en notre possession***).

*(bungalows vendus à ce jour avec frais d'électrification compris)

Montalivet le 14/10/2021

JEAN-CLAUDE/ HAWAÏ 35 - Tél. 06 87 45 77 64